

## Savoir : Littérature et rhétorique

L'art d'argumenter serait né au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et semble apparu immédiatement comme **l'arme indispensable à la démocratie**. En 467 av. J.-C., une insurrection renversa la tyrannie de Géron et Hiéron, en Sicile, et les propriétaires spoliés par les tyrans qui avaient distribué leurs terres aux soldats, réclamèrent celles-ci en d'interminables procès. Une première méthode raisonnée pour parler devant un tribunal fut alors proposée par Empédocle d'Agrigente, Corax et Tisias. Elle eut du succès. Ils brillèrent jusqu'à Syracuse et Athènes.

De cette méthode, nous savons à vrai dire peu de chose, mais il nous reste une anecdote significative. Corax ayant accepté d'enseigner ses techniques à Tisias et accepté d'être payé en fonction des résultats qu'obtiendrait son élève dans les procès, il était convenu que Tisias ne paierait son maître que s'il gagnait son premier procès. Or, dès la fin de ses études, Tisias intente un procès à son maître en prétextant qu'il ne lui doit rien. Dès lors, s'il gagne son procès, il ne doit rien, et s'il le perd il est convenu avec son maître qu'il ne doit rien non plus. Mais Corax répond que si Tisias gagne son procès, aux yeux des juges il ne doit rien, mais compte tenu de la convention passée avec son maître, il doit payer ses études, et que s'il le perd, aux dires des juges il doit payer. Le tribunal les renvoya dos à dos par cette sentence : « À vilain corbeau, vilaine couvée. »

Nous avons là un exemple de retournement de l'argumentation qui fait prendre conscience des possibilités d'un art d'argumenter. On remarque aussi que chacun des plaideurs joue sur l'usage de deux

normes hétérogènes : celle du contrat privé et celle de la décision de justice, en utilisant chaque norme quand elle tourne à son avantage. D'entrée de jeu, il apparaît que l'efficacité d'une argumentation a sa force en elle-même et peut n'avoir aucun rapport avec la qualité morale des plaideurs.

Tisias et Corax ne font pas exception. De nombreuses écoles enseignant l'art de la « communication » ont vu le jour au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., regroupées sous le nom de **sophistes**. On leur doit quelques découvertes telles que l'*antiphonie*, principe selon lequel tout discours devrait pouvoir être renversé par un discours contraire venant d'un autre point de vue, mais surtout la notion de *stéréotype* dans les argumentations : celles-ci répondraient toutes à des modèles en nombre limité qu'il suffirait de connaître pour leur opposer un modèle contraire.

Il était difficile de répondre aux sophistes. C'est l'un des leurs, **Socrate**, passionné par l'art de raisonner, mais surtout épris de vérité, qui parvint cependant à introduire les premières brèches dans leur système. Il dénonça publiquement leur jeu et la subtilité de leurs techniques qui donnait aux discours l'apparence du vrai. Sa révolte contre cette nouvelle dictature intellectuelle lui valut d'être condamné à mort. Mais cette mort devint le mythe fondateur de la philosophie grâce au génie de son disciple, **Platon**, qui recueillit et prolongea son enseignement en de célèbres dialogues. Parmi la trentaine qui nous est parvenue, *L'Apologie de Socrate*, *Gorgias* et *Le Banquet* nous permettent de suivre la pensée de Socrate et de percevoir sa personnalité, *La République* nous livre davantage la pensée de Platon. Ce dernier mit particulièrement en lumière l'art d'interroger que Socrate appelait *maïeutique*, ou art d'accoucher les esprits (la mère de Socrate était sage-femme). Mais il apporta aussi sa propre contribution, notamment en développant la recherche de la définition précise et universelle.

Le principal disciple de Platon, qui fut aussi son plus grand critique, **Aristote**, en analysant de manière systématique tout ce que ses prédécesseurs avaient découvert, découvrit à son tour les fondements des

principaux « savoirs » et « savoir-faire » relatifs au raisonnement. Même si de nombreux développements ont été effectués au cours des siècles, son apport demeure incontournable. Il considère que les arts de l'argumentation reposent sur une connaissance de la démarche naturelle de l'esprit humain, et il distingue :

- **la logique**, ou *organon*, ce qui veut dire « outil », qui étudie les démarches de la raison dans la recherche des vérités certaines, c'est-à-dire les méthodes propres à démontrer ;
- **la dialectique**, qui étudie les démarches de la raison dans la recherche des vérités probables et les méthodes propres à convaincre ;
- **la rhétorique**, qui étudie la psychologie des différents publics selon les types de débat, et les méthodes propres à persuader ;

On peut ajouter à cela **la poétique**, qui se rapproche de ces études parce qu'elle procède à une analyse des arts littéraires et propose des normes à suivre pour que ceux-ci atteignent leur fin, qui est, pour Aristote, de nature rhétorique et éthique. Il est à noter que la plus grande partie de notre littérature du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle se définit par rapport à la norme aristotélicienne<sup>1</sup>.

Certains auteurs ont tenté de jeter des ponts entre la rhétorique et la poétique. Parmi eux, on remarque, du côté des rhéteurs, **Quintilien** (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.), et du côté des poètes, **Horace** (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), **Ovide** (40 av. J.-C.-18 apr. J.-C.) et **Plutarque** (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.). La réflexion autour de la présence de l'argumentation au sein de la littérature ne date donc pas d'aujourd'hui. Cependant, elle n'a pas, de nos jours, le même caractère qu'au temps des Romains. Pourquoi ?

Au Moyen Âge, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où furent fondées la Sorbonne et les premières universités d'Europe, la logique et la dialectique aristotéliciennes sont une des bases majeures de l'enseignement,

---

1. Cf. *Le Tragique* par Alain Beretta, et *Le Comique* par Aline Geysant, Nicole Guteville et Asifa Razack, Ellipses, « Réseau », 2000.

mais elles n'ont pas d'usage en dehors de la philosophie et de la théologie. Quant à l'immense littérature du Moyen Âge, elle se développe en référence aux normes propres à cette époque. La rhétorique et la poétique d'Aristote ne trouveront de véritables débouchés que plus tard, avec les traités d'art poétique de la Renaissance. Pendant trois siècles, elles seront la norme officielle de l'art d'écrire. Cependant, dès le XVII<sup>e</sup>, un philosophe français prépare déjà la fin de ce « règne » en proposant un *Discours de la méthode* qui est aux antipodes de la démarche aristotélicienne : Descartes, qui écrivait en latin comme les philosophes et théologiens de son siècle, écrit cependant cet ouvrage en français et ce choix marquera profondément la culture de notre pays. Son principe est de substituer aux subtilités de la logique et de la dialectique, l'usage de la simple évidence des idées claires et distinctes, sur le modèle des mathématiques. Il faudra un bon siècle pour que les conséquences se fassent sentir dans l'art d'écrire : Rousseau (XVIII<sup>e</sup> siècle) aura recours à une forme d'écriture simplifiée, où la rhétorique est d'autant plus forte qu'elle est apparemment plus sobre et moins perceptible, surtout quand il argumente.

Pendant ce temps, la rhétorique héritée d'Aristote se dénature peu à peu, perdant son caractère de connaissance de la psychologie du cœur humain, oubliant ses références éthiques précises par l'analyse des vices et des vertus, relâchant son lien fondamental avec la logique, et devenant un simple recueil de figures de style. Ce lent et insensible processus de dégradation pourra même la conduire à n'être qu'un **outil de manipulation** entre les mains d'auteurs aussi habiles que Voltaire. Un siècle plus tard, après la Révolution, le terme de rhétorique peut même être péjoratif sous la plume de Victor Hugo, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes quand on voit la richesse de la rhétorique qui est la sienne : « Rhétorique, ampoule, et néant que tout cela ! un coup d'épingle dans ces hyperboles et vous les désenflez », écrit-il dans la préface de son livre *Le Dernier Jour d'un condamné*<sup>\*</sup>. Et le dictionnaire de Littré, qui nous donne le sens des mots au XIX<sup>e</sup> siècle, signale que

l'on peut entendre par rhétorique *un discours vain et pompeux*. Il y eut un sursaut, avec l'apparition de la dissertation, mise au programme en 1880 dans l'intention de ressusciter l'exigence d'une réflexion rigoureuse, critique, argumentée, tant en français qu'en philosophie. Un siècle plus tard, elle est à nouveau en question, l'exercice se réduisant trop souvent à l'exécution de plans préfabriqués. La classe de première avait d'ailleurs perdu en 1902 son nom de « rhétorique ». Cette dernière était-elle alors définitivement abandonnée ? Rien n'est définitif dans le domaine des idées, puisqu'aujourd'hui elle revient en force.

Pour Descartes, il n'existait que la logique de la certitude. Il ne proposait rien pour conduire le raisonnement dans l'immense domaine du vraisemblable et de la probabilité. Après que les scientifiques se sont, pour ces raisons, écartés de la philosophie cartésienne, certains philosophes se sont à nouveau tournés vers la source aristotélicienne pour tenter de réhabiliter une méthode de réflexion tenant compte d'une pensée qui ne se borne pas au domaine trop rare du clair et distinct, mais qui s'interroge, hésite, cherche, avance des raisons plausibles, et progresse à tâtons.

Aristote, qui avait été considéré pendant longtemps comme le maître du dogmatisme, est appelé à guider la raison dans l'humble domaine du vraisemblable, tandis que Descartes, qui avait été considéré comme le maître du doute, est mis en cause pour une méthode rivée à la certitude exclusive.

En 1958, deux philosophes, chercheurs de l'école de Bruxelles, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, publient le *Traité de l'argumentation*, sous-titré *La Nouvelle Rhétorique*. Rompant avec Descartes et se réclamant d'Aristote, ils définissent l'argumentation par la situation de communication du locuteur. Ces travaux, peu connus au moment de leur parution, sont devenus peu à peu la source d'un retour de la rhétorique et de l'argumentation dans le paysage intellectuel contemporain. Les travaux des linguistes, depuis Benveniste, éclairent le texte argumentatif comme acte de communication dont les indices sont décelables dans

la langue elle-même. L'analyse de la rhétorique rejoint ainsi celle de la langue, de sorte que l'étude de la littérature est inéluctablement l'étude d'une argumentation.

De plus en plus, les programmes placent l'argumentation comme un axe incontournable. Elle se présente en effet comme **un outil nouveau dans les études littéraires**. Et puis, il faut reconnaître aussi qu'**elle a investi l'ensemble de notre vie sociale**, avec l'omniprésence de la publicité, de la presse, de la radio et de la télévision. Elle est au cœur de la vie du citoyen qui se veut participant critique d'une démocratie vécue à tous les échelons de la vie sociale et politique.

**Savoir-faire :**  
**Lire**

# 1<sup>re</sup> compétence : lire un texte complexe

- 1<sup>er</sup> objectif : former un projet de lecture
- 2<sup>e</sup> objectif : exprimer ses premières impressions de lecture
- 3<sup>e</sup> objectif : élaborer des hypothèses de sens
- 4<sup>e</sup> objectif : analyser le texte à l'aide d'outils de lecture
- 5<sup>e</sup> objectif : faire un bilan de lecture

## ■ 1<sup>er</sup> objectif : former un projet de lecture

Pour comprendre pleinement le sens d'un texte argumentatif complexe, il faut savoir accueillir la pensée d'un auteur à travers son écriture.

La méthode à mettre en œuvre pour y parvenir est de former un projet de lecture.

L'entrée en communication commence par le fait d'écouter. L'enfant sait écouter avant de savoir lire. Il apprend à lire en écoutant celui qui l'enseigne. On n'enseigne pas encore au lycée une méthode spécifique pour développer l'**écoute**. Mais, bien que nous nous limitions à la lecture, nous aurons toujours présent à l'esprit qu'elle est, d'une certaine manière, inséparable de l'écoute qui est notre première manière d'accueillir autrui. Tout le monde parle, les gens se parlent de leurs lectures, de sorte que l'acte de lire baigne dans un contexte d'échanges